

Table ronde n°2 **« L'avenir de nos rencontres nationales (AG, congrès, DASCE) »**

Groupe(s)	Animateur(s) du comité directeur fédéral	Animateur(s) du Collège PU/VPU
1 & 3	Eric RAYNAUD	Michel PISTOUILLER Frédéric EDELY
2 & 4	Laurent FRANC Serge GOENAGA	Vanessa MAGNIER Sylvie HAUSERMANN-VÉRON

☆☆☆☆☆

Rappel

- En application de l'article 3.1 des statuts fédéraux, une assemblée générale annuelle se réunit durant le premier semestre, sur convocation du président de la FNASCE. Le comité directeur fédéral décide de la nécessité de la tenue d'un congrès au cours duquel se tiendrait l'assemblée générale annuelle.
- Aucune obligation statutaire n'oblige à la tenue des journées DASCE, toutefois le règlement intérieur de la FNASCE dans son article 6.1 rappelle que « des journées réunissant les vices présidents des ASCE délégués aux affaires sportives, culturelles et d'entraide (DASCE) sont organisées annuellement durant le second semestre ».

Propositions de la fiche thématique de l'atelier (cf dossier n°2 du dossier)

Le groupe de travail pilote de cette table ronde, propose de débattre les questionnements suivants :

- Quels sont pour vous les plus du congrès ?
 - Dans son déroulement ?
 - Dans son organisation ?
 - Dans ses débats ?
- Quels sont pour vous les plus des DASCE?
 - Dans son déroulement ?
 - Dans son organisation ?
 - Dans ses débats ?
- Votre participation à ces 2 manifestations est-elle facile ?
 - Oui /non
- Pourquoi ?
- Si on les regroupait quel avantage cela apporterait pour vous ?
- Organisation ?
- Déroulement ?
- Débats ?
- Participation ?
- Coût ?

Travail amont du groupe pilote

Les propositions suivantes sont issues de l'atelier thématique qui s'est déroulé lors du séminaire avec les représentants des URASCE et le comité directeur fédéral en février 2019 :

- Proposition 1 : Maintien de la formule actuelle, à savoir l'assemblée générale incluse dans un congrès de 3 jours et journées DASCE sur 1,5 jours ;
- Proposition 2 : On enlève une journée à la formule actuelle soit congrès sur 2 jours et journées DASCE sur 1,5 jours ;

- Proposition 3 : En alternance, une année déroulement de l'assemblée générale dans le congrès de 3 jours et pas de journées DASCE, l'autre année assemblée générale simple sur 1,5 jour et journées DASCE sur 1,5 jours ;
- Proposition 4 : En alternance un congrès sur 3 jours, une assemblée générale simple sur 1,5 jours, maintien des journées DASCE tous les ans sur 1,5 jour ;
- Proposition 5 : Tous les ans, une assemblée générale simple sur 1,5 jours, maintien des journées DASCE tous les ans sur 1,5 jours ;
- Proposition 6 : Regroupement de l'assemblée générale et des journées DASCE sur un même lieu sur 4 jours.

Ces propositions n'ont pas été présentées lors du congrès mais serviront de base pour le classement des propositions des représentants des ASCE lors de la table ronde.

Échanges au sein des tables rondes

Les rendus des groupes sont donnés non pas dans l'ordre numérique, mais par groupe d'animateurs (Groupes 1 & 3, puis 2 & 4)

Groupe 1

Le plus d'un congrès : organisation URASCE depuis 2014 , plus de rencontres, d'échanges.

Regroupement congrès /DASCE : les cibles sont différentes, le président pour le congrès et les VP thématiques pour les journées DASCE.

Mauvaise image au niveau du service qui voit la « convivialité en 1er »

Journées DASCE : Pourquoi pas une année sur deux ?

- Illustration : AG+DASCE une année (avril/octobre), congrès l'autre année (avril) :
 - Avantage : plus qu'une organisation par an = + de candidat ; plus de facilité pour trouver un candidat pour une assemblée générale
 - Inconvénient : si pas de candidat pour les DASCE = attendre 4 ans
- Proposition 2
 - Absence toujours un problème.
 - Faire décaler d'une journée sur le samedi, qui implique un départ le dimanche. Problématique du coût du samedi pour l'organisation (+chère), et du temps de repos pour une rembauche le lundi (besoin de 35 heures consécutives de repos ?).
 - Plus de flexibilité sur les organisations !
- Proposition 4
 - Intérêt : travailler en région en amont.
 - Inconvénient : exclusion des nouveaux, convivialité, moins de participants.
- Proposition 6
 - Si mêmes personnes du service = problèmes d'autorisations d'absences, de véhicules.
 - Problème de structures d'accueil avec l'accroissement du nombre de participants.

Groupe 3

Échanges avec un tiers des participants.

- solution 1

Les petites ASCE sont pénalisées pour leurs participations avec leurs moyens financiers.

Les + : le congrès récompense les personnes, c'est un lieu de découverte pour les nouveaux, moment de cohésion, d'échanges, de partage d'expériences.

Les - : on cherche des ateliers pour combler le jeudi, il faut trouver les structures, c'est fini pour les ASCE place aux URASCE pour l'organisation (A Paris, CISP : Centre Interministériel de Séjour à Paris, pour hébergement)

- solution 2 : AG normale + journée en option (ex: formation)
 - Difficultés des transports
 - Nécessité de proposer les ateliers en amont.
 - Réserver les AG aux mandatés.
 - Fusion des congrès et DASCE : AG et ateliers par secteurs ou thèmes de formations = échanges d'expérience.
 - Au congrès, on est consommateur et pas acteur .
 - On peut faire des essais de « prototype » et si cela ne marche pas, on revient au format d'avant.

Groupe 2 (Matin – 19 personnes)

Concernant les actifs libérés membres de bureau : Comment avoir une relation avec la DDT quand on est plus au sein de la structure ?

La participation à un congrès est longue, pour de jeunes membres de bureau cela engendre une organisation compliquée pour la garde des enfants.

- Proposition d'une assemblée générale une année et d'un congrès l'année suivante
- Réduction de 1 jour de la durée du congrès :
 - Congrès est trop long
 - Le temps d'absence du service est trop long et peut amener une mauvaise image
 - Proposition de réduire de un jour
 - Un congrès n'est pas obligatoire côté législatif, mais il y a aussi le côté social et l'intégration des nouveaux c'est important car on a le temps d'échanger le jeudi
- Un congrès, avec les DASCE incluses :
 - Ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont visées
 - Beaucoup de personnes d'un même service absentes en même temps, mauvaise image et difficulté d'avoir les autorisations d'absence
 - Côté organisation cela engendrerait beaucoup de monde et cela réduirait les lieux possibles pour une telle organisation.

Le coût d'un congrès est important, pour les ASCE qui doivent prendre en charge les actifs libérés ou d'autre personnes non prises en charge par les services

Cela engendre également des coûts importants pour les services à l'heure ou les enveloppes budgétaires diminuent.

Il y a une escalade dans les repas proposés, revenir au « basique » cela serait suffisant et moins coûteux.

- Décaler les jours d'absence sur un week-end
 - Problème avec les voitures de service pour l'utilisation week-end

Le congrès est utile pour un enrichissement des rencontres et pour les échanges

Proposer une assemblée générale, mais sans limiter les délégations aux seuls mandatés : permet d'avoir les mêmes relations et échanges.

- Réduction du temps d'un congrès
 - Réduire le temps des discours, des personnalités, des remises de médailles....
 - Dynamiser le vendredi
 - Plus de temps consacré aux questions diverses
 - Problème des questionnements récurrents dont la réponse n'est pas donnée. Les ateliers de l'année dernière ont été bien perçus.
- Convention type nationale
 - Inclure le montant des déplacements dans la convention afin de le décliner dans les nôtres
 - Plus d'ordre de mission

- DASCE tournantes 1 année, un thème (sport culture entraide)
 - permettrait des déplacements moins nombreux
 - perte de relations sociales
- Congrès adaptable selon l'actualité
 - Si ateliers : formule inchangée
 - Pas d'ateliers : réduction d'une journée

Sont retenues les propositions suivantes pour un vote de préférence

	Pour
Maintien de la formule actuelle	8
Réduction durée du congrès	8
Congrès 1 an / Assemblée générale l'autre (DASCE inchangé)	3
Congrès une année / Assemblée générale + journées DASCE l'autre	10
Congrès / journées DASCE en même temps	7

Groupe 4 (Après-midi – 22 personnes)

- La parole est prise principalement par deux « ténors » :
 - Lourds débats sur la décennie passée à ne pas avoir évolué avant et qu'il est un peu tard pour mettre en place une réflexion sur des changements d'organisations.
 - Problème des autorisations d'absence qui vont finir par être difficile à avoir.
 - Réflexions de fonds sur les journées DASCE : Avant les journées DASCE étaient un support au congrès, maintenant elles sont réduites à de l'information et de la formation.
 - Demande de rencontres au sein des M.A.D. (mieux que les actuels échanges par courriel). Les congrès et les journées DASCE ne sont pas appropriés pour ces rencontres, ce n'est pas le public visé.
- Congrès / journées DASCE en même temps
- Diminution de la représentativité aux journées DASCE et congrès
- Maintien des journées DASCE 2020 : réflexion à mener dès maintenant
- Attention aux liens entre ASCE lors de ces rencontres
- Problème de la prise en charge des actifs libérés
- Arrêter les journées DASCE

Sont retenues les propositions suivantes pour un vote de préférence

	Pour
Uniquement une assemblée générale	0
Assemblée générale / journée DASCE chaque année	1
Réduction de la durée du congrès et des journées DASCE	14
Alternat une année assemblée générale + journées DASCE, l'année suivante uniquement un congrès	12
Décaler sur un week-end (samedi)	14
Réduction du nombre de séminaires CD/PU.....	20
Maintien de l'état actuel	0

